



# **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Nantes, le 16 octobre 2025

# Mobilisation en faveur de l'habitat et de l'hébergement dans la région Pays de la Loire

Avec 430 M€ d'aides de l'État mobilisés en 2025 et des résultats concrets du Plan Logement d'Abord, les acteurs et partenaires locaux de l'habitat et de l'hébergement se mobilisent pour répondre aux besoins de logements et d'hébergements des habitants des Pays de la Loire les plus fragiles.

Co-présidé par Fabrice Rigoulet-Roze, préfet de la région Pays de la Loire et préfet de la Loire-Atlantique, et Sylvie Vielle, Vice-Présidente de Laval Agglomération en charge de l'habitat, du logement et de la rénovation thermique, le comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CR2H) qui s'est réuni le jeudi 16 octobre 2025 témoigne de cet engagement collectif.

# Un soutien renforcé à l'hébergement, au logement social et à la rénovation du parc privé

En Pays de la Loire, l'État déploie, en 2025, 430 M€ d'aides pour financer la construction et la rénovation de logements, ainsi que l'hébergement. Elles permettent le financement de 5 880 places d'hébergement, la création de 7 700 logements sociaux, la rénovation de 700 autres et la rénovation de 29 000 logements privés.

## Bilan à mi-parcours du second Plan Logement d'Abord : des avancées concrètes

À l'occasion de ce CR2H, les acteurs institutionnels et associatifs dressent un bilan encourageant du second Plan Logement d'Abord à mi-parcours. Lancé en 2023, ce plan vise à faire du logement le premier levier d'insertion pour les personnes sans domicile ou mal logées, en promouvant l'accès direct et durable au logement accompagné. Depuis janvier 2023, la mobilisation conjointe de l'État, des collectivités territoriales, bailleurs sociaux et associations a permis d'atteindre des résultats significatifs :

- Le parc d'hébergement a augmenté de 12 % (de 5 240 à 5 880 places);
- Les dispositifs mis en place pour les grands marginaux ont été pérennisés;
- 222 nouvelles places de pension de famille ont été créées pour les publics précaires ;

- 4 341 attributions de logements sociaux ont été réalisées pour des personnes sortant d'hébergement ou sans-abri;
- 677 personnes ont accédé au parc privé via l'intermédiation locative, un dispositif qui permet à un organisme de louer un logement à un propriétaire pour le sous-louer à des personnes en difficulté.

#### Une rénovation du parc privé en hausse au niveau régional

Malgré un contexte de crise, la rénovation des logements privés se poursuit dans la région. En 2025, 29 000 logements seront financés pour leur réhabilitation grâce à 300 M€ d'aides de l'État, dont 18 800 via MaPrimeRénov' (MPR) nationale et 10 200 via la programmation régionale.

### Un engagement fort de Laval Agglomération

Acteur clé de l'habitat en Mayenne, Laval Agglomération agit pour favoriser l'accès au logement, soutenir la réhabilitation et encourager un développement durable du parc résidentiel. En 2024, elle a lancé l'élaboration de son 5° programme local de l'habitat (PLH), fixant les orientations pour six années afin d'adapter l'offre aux besoins des habitants : attractivité du territoire, logement des jeunes et des seniors, maîtrise foncière et stabilisation du marché immobilier.

#### Une mobilisation collective pour un habitat durable

L'ensemble de ces actions illustre la détermination de l'État, de Laval Agglomération et des partenaires du logement et de l'hébergement à améliorer les conditions de vie des habitants des Pays de la Loire. En conjuguant leurs efforts, ils favorisent une offre de logements plus accessible, durable et adaptée aux besoins de chacun.

#### Qu'est-ce que le CR2H?

Le comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CR2H) réunit les acteurs et partenaires locaux de l'habitat et de l'hébergement : élus des collectivités, professionnels, organismes, associations, représentants des usagers et services de l'État concernés. Ce comité articule les interventions publiques pour développer des offres de logement et d'hébergement, et permettre un parcours de l'hébergement vers le logement.

Cette instance est animée par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Pays de la Loire, co-présidée par Fabrice Rigoulet-Roze, préfet de la région Pays de la Loire et préfet de la Loire-Atlantique, et un élu local désigné au sein du collège des représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements. En 2025, Laval Agglomération assure la co-présidence du CR2H.

Retrouvez toutes les informations sur le CR2H sur le site internet de la DREAL Pays de la Loire : <a href="http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/comite-regional-de-lhabitat-et-de-l-hebergement-r1481.html">http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/comite-regional-de-lhabitat-et-de-l-hebergement-r1481.html</a>